

Document à compléter, à transformer en PDF et à mettre sur Webclub
lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi.
Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.

FORMULAIRE - REGLEMENT PARTICULIER DE TOURNOI



TENNIS WALLONIE BRUXELLES LIEGE
Rue des Prémontrés 12
4000 LIEGE

CLUB : TC Avantage Geer

Matricule : 4046

Le tournoi se joue sous le patronnage et selon les règles de Tennis Wallonie Bruxelles et du règlement du Critérium de Liège.

Date de début : 06-08-26 Date de fin : 16-08-26 Semaine n° 33

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : www.tenniswalloniebruxelles.be - "MON TENNIS"

Le joueur qui ne mentionne aucune disonibilité pour le premier WE lors de son inscription est considéré comme libre tout le WE

Date et heure de clôture des inscriptions **MARDI** 04-08-26 à 20 h

Particularités réservées aux clubs :

Le juge-arbitre se réserve le droit de refuser une inscription ne comportant pas de disponibilités suffisantes.

En simple, toute catégorie comprenant seulement deux inscriptions doit obligatoirement être organisée.

Le J-A se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Le J-A peut prendre toutes les décisions pour la bonne organisation du tournoi et refuser une inscription en motivant en motivant ce refus.

Inscription au maximum dans 2 catégories

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En catégories "Adultes" au 1er tour : 8 € au 2ème tour : 4 €

En catégorie "Jeunes" au 1er tour : au 2ème tour :

En catégorie "doubles" : 14 €

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé), est redevable du montant de l'inscription dans toutes les catégories.

3. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire de vos matchs, consultez les tableaux sur www.tenniswalloniebruxelles.be - "MON TENNIS"

le 05-08-26 dès 20 h

Validez votre accord en cochant la case "conf" prévue dans la rubrique "mes matches"

En cas de problème, contactez le juge-arbitre ce jour là entre :

20 h et 22 h au 0472/203804

Particularités réservées aux clubs :

La présence des joueurs est requise 15 minutes avant le début de la rencontre qui les concerne.

4. JUGE-ARBITRES ET ARBITRES :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle juge-arbitre

et assisté de Mrs, Mmes, Melles (**maximum 2 adjoints**) :

Léon Pirson et Alice Jeanfils

Tél. Juge-Arbitre

Tél. Secrétaire

Tél. club-house

Nombre de terrains utilisés :

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés :

en

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.
Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

Les horaires des matchs sont susceptibles d'être modifiés. Seuls les joueurs ayant confirmé leurs horaires seront prévenus d'une éventuelle modification.

5. REGLES DES MATCHES :

Le joueur qui ne mentionne aucune disponibilité pour le premier week-end lors de son inscription est considéré comme libre tout le week-end.

Les rencontres se disputent aux meilleurs des 3 sets.

Le tie-break est d'application dans chaque set.

En double, le 3ème set est remplacé par un match tie-break.

Le match tie-break est d'application aussi dans les catégories d'âge, à partir des dames 40 et des messieurs 50

Tout joueur doit être muni de 4 balles en bon état.

La tenue de tennis doit être réglementaire.

Le code de conduite est d'application.

6. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :